



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

WARA affirme la note d'ONATEL à « BBB » en septembre 2019. La perspective est stable.

Dakar - Le 19/09/2019

West Africa Rating Agency (WARA) affirme la notation de long terme de ONATEL à « BBB », en grade d'investissement, tandis que sa notation de court terme est « w-4 ». La perspective attachée à ces notations est stable.

Simultanément, sur son échelle internationale, WARA assigne à ONATEL les notations et perspective suivantes : iB/Stable/iw-6.

Ces notes reflètent essentiellement l'expertise de la société sur son marché domestique, sa position de leader historique au Burkina Faso, sa résilience face aux menaces externes ainsi que sa situation financière saine. La perspective attachée à ces notations est **stable**.

Les notations d'ONATEL restent tributaires des enjeux macroéconomiques et politiques burkinabés, ainsi que du maintien de sa rentabilité élevée et de sa position concurrentielle sur le marché domestique des télécoms. WARA justifie la notation d'ONATEL et la perspective stable qui lui est attachée par le fait qu'ONATEL, malgré une baisse de son chiffre d'affaires en 2018, a réussi à dégager un résultat satisfaisant grâce notamment à une maîtrise de ses charges opérationnelles. WARA note toutefois qu'ONATEL a perdu en 2018 des parts de marché sur le segment phare de la téléphonie mobile et sur celui de l'internet mobile ayant eu pour corollaire la perte de la place de leader qu'elle occupait jusqu'alors sur le segment de la téléphonie mobile. Sa position dominante sur son marché domestique se trouve donc fragilisée et fait craindre que cela n'impacte négativement ses performances financières qui somme toute demeurent robustes et en progression au cours des cinq dernières années. Enfin, le soutien opérationnel de Maroc Télécom, actionnaire majoritaire d'ONATEL (61% depuis avril 2018), permet à la société de mettre en place des procédures efficaces et étrennées depuis presque une décennie qui pourraient constituer un atout pour la reconquête de ses parts de marché perdues. Malgré la présence de Maroc Télécom au

capital, la notation de contrepartie d'ONATEL ne bénéficie d'aucun facteur de support externe. Toutefois, l'opinion de WARA quant à la solvabilité intrinsèque d'ONATEL tient compte du concours opérationnel du Groupe Maroc Télécom ; les scores qui sous-tendent la notation d'ONATEL intègrent implicitement la contribution du leader marocain des télécoms à la stabilité de sa filiale burkinabè.

Une amélioration de la notation d'ONATEL dépendrait: i) d'une amélioration de la notation du Burkina Faso, ce qui paraît peu probable à court terme; ii) du gain significatif et durable de parts de marché dans la téléphonie mobile et l'internet fixe; iii) de la modernisation continue de ses infrastructures pour améliorer sensiblement la qualité du réseau; iv) de la réduction du déficit de l'activité fixe, notamment par l'action combinée d'un développement de cette partie du chiffre d'affaires et par une réduction des charges de personnel; et v) d'une amélioration des délais de recouvrement des créances clients.

Une détérioration de la notation d'ONATEL serait la conséquence : i) d'une détérioration significative et durable des résultats d'ONATEL par une baisse de sa part de marché et de son chiffre d'affaires si un 4ème opérateur venait à entrer sur le marché ; ii) de la matérialisation du risque social ou politique au Burkina Faso, ce qui pourrait durablement fragiliser l'économie nationale et l'activité d'ONATEL ; ou iii) de l'augmentation de la pression réglementaire et fiscale, à un degré à même de ponctionner les résultats d'ONATEL de manière excessive.

A titre de référence, WARA estime que la probabilité d'occurrence des scénarios favorables est équivalente à celle des scénarios défavorables à moyen terme, ce qui signifie en d'autres termes que la notation actuelle d'ONATEL contient autant de possibilités de rehaussement que de risques d'abaissement.

La méthodologie de notation que WARA utilise pour la notation d'ONATEL est la méthodologie de notation des entreprises industrielles et commerciales, publiée en juillet 2012, puis révisée en janvier 2019 ; elle est disponible sur le site Internet de WARA : www.wara-ratings.com

Les sources d'information utilisées par WARA pour la conduite de la notation d'ONATEL sont principalement les informations privatives obtenues lors des échanges avec le management d'ONATEL, au cours du mois d'avril 2018. Ces informations, couplées à des sources publiquement disponibles, sont considérées par WARA comme pertinentes et suffisantes pour la conduite de la notation d'ONATEL.

Enfin, WARA précise que la notation d'ONATEL est sollicitée et participative, c'est-à-dire qu'elle fait suite à une requête en notation de la part d'ONATEL, et que l'équipe dirigeante de la société a pris part active aux échanges avec les équipes analytiques de WARA.

La note d'ONATEL de « BBB » est un cran au-dessus de la note acceptée par le CREPMF pour émettre des titres obligataires sans garantie.

Le rapport de notation complet est disponible sur le site internet de WARA : www.wara-ratings.com.

CONTACT

Landry TIENDREBEOGO

Analyste principal

landry.tiendrebeogo@rating-africa.org

+221 33 824 60 14 | +226 70 66 06 12